
POLITIQUE D'ACCUEIL

La Rayonne est un espace d'émancipation des personnes et des populations, qui promeut l'expression citoyenne, la liberté artistique et les droits culturels.

Elle est gérée par l'association d'intérêt général du CCO, qui prône des valeurs d'hospitalité, de laïcité, de défense des Droits humains et de lutte contre les discriminations. Elle se réserve le droit de refuser tout projet ne respectant pas ces principes, ceux de la République ou la législation en vigueur.

Afin d'exploiter la salle de concert de La Rayonne, le CCO a créé une société par actions simplifiée unipersonnelle nommée L'Amicale. Cette société commerciale contractualise avec des organisateurs et des producteurs qui louent la salle de concert. Cette activité ne mobilise aucune subvention publique.